



# Revue de presse



Mardi 29 aout 2023

L'Algérie  
**aujourd'hui**

**Amélioration du pouvoir d'achat, rationalisation budgétaire, diversification de l'économie : Les défis de la rentrée**



Déjà en cours d'élaboration et d'arbitrages pour fixer les budgets et programmes de chaque département ministériel, le projet de loi de finances de cette année devrait revêtir une importance particulière au vu des changements qu'il devrait induire à la fois pour accompagner la nouvelle dynamique à l'investissement et consolider en même temps la lutte contre l'inflation et le rattrapage du pouvoir d'achat des ménages.

**PAR AKLI REZOUALI**

Texte fondamental pour fixer les contours de la politique économique et sociale du pays pour l'exercice à venir et même au-delà, la loi de finances, dont le contenu sera sans doute fixé et dévoilé dans les tout prochains jours, devra en effet induire d'importantes mesures pour permettre la prise en charge des nouveaux défis auxquels sont appelés à répondre les pouvoirs publics dès cette rentrée.

Consolider la relance économique et industrielle, accélérer la diversification des exportations, concrétiser les objectifs vitaux de la numérisation, contrer la spirale des prix à la consommation et poursuivre l'effort de rattrapage salarial et des pensions de retraite tout en veillant à ralentir l'emballement de la dépense publique, constituent en effet autant de défis décisifs qui attendent le gouvernement pour cette rentrée économique et sociale.

Une rentrée déjà placée sous le signe de la consolidation des acquis concrétisés durant ces deux dernières années pour mettre graduellement l'économie nationale sur les bons rails en l'affranchissant surtout de sa dépendance étroite de la rente du pétrole et du gaz.

Passée la petite déconvenue des Brics, l'Algérie doit en effet faire face à de réels défis économiques et sociaux afin d'accélérer la mise à niveau de son appareil économique, de diversifier ses ressources en devises, de hisser ses banques et sa bourse aux standards des pays émergents et d'améliorer le bien-être social de sa population.

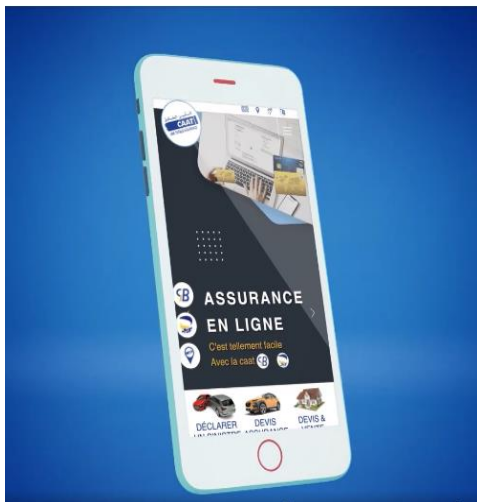
### **Se prémunir contre d'éventuels nouveaux chocs pétroliers**

Tel que déjà fixés par le chef de l'État, il sera question en ce sens d'achever dès cette année la processus de la numérisation du secteur des finances pour réduire les fléaux de la corruption et de l'évasion fiscale, d'ouvrir le capital de banques publiques pour enclencher leur modernisation, de porter les exportations hors hydrocarbures à plus de 15 milliards de dollars, de poursuivre l'amélioration des revenus salariaux pour les revaloriser à terme de près de 50% et de raffermir en même temps la valeur du dinar pour stimuler le pouvoir d'achat des ménages et la compétitivité des entreprises locales de production.

Des défis à concrétiser à très court terme et auxquels s'ajoute bien entendu la nécessité d'accélérer l'avancement de la réalisation des grands projets structurants censés redessiner l'avenir économique du pays, notamment ceux industriels et miniers, tels que le mégaprojet intégré du phosphate à l'est pays, ainsi que ceux ciblant l'autosuffisance en produits de base comme les céréales, le lait, le sucre et les huiles.

Des projets et des réformes auxquels l'exécutif devrait commencer à donner concrètement forme dès cette rentrée, avec en toile de fond une loi de finances et une nouvelle politique budgétaire placée sous le signe de la maîtrise des dépenses publiques et du train de vie de l'État pour préserver le bon équilibre des indicateurs macroéconomiques du pays et le prémunir contre d'éventuels nouveaux chocs pétroliers.

## Algérie Poste : Votre assurance en un clic



Dans le cadre des efforts permanents de digitalisation des processus, en droite ligne avec les recommandations des autorités nationales, conformément aux orientations du président de la République quant au développement de l'économie nationale et de la promotion du paiement dématérialisé, Algérie Poste a annoncé, sur sa page Facebook, la mise à disposition d'un service de paiement d'assurance.

Pour ce faire, le client doit télécharger l'application mobile d'Algérie Poste ECCP, indique Algérie Poste. Pour l'heure l'application est opérationnelle avec les compagnies d'assurances, la Caat, Carfama, et MacirVie.

Cette nouvelle fonctionnalité, outre le fait de pouvoir payer l'assurance à distance, offre un gain de temps.

Elle permet également aux clients de bénéficier de plusieurs canaux de paiement à travers le territoire national.

### Salim Farouk



## L'Algérie a émergé en tant que véritable leader des exportations de GNL, selon l'OPAEP A LA UNE

La Sonatarch a fait savoir dans sa revue publié, aujourd'hui, lundi que « selon le dernier rapport de l'Organisation des Pays Arabes Exportateurs de Pétrole (OPAEP), publié récemment, l'Algérie a émergé en tant que véritable leader des exportations de gaz naturel liquéfié (GNL) parmi les pays arabes au cours du premier trimestre de l'année 2023. »

Sontarach a écrit que « cette remarquable performance témoigne de la robustesse de l'industrie gazière algérienne ainsi que de la pertinence de sa stratégie commerciale au sein d'un marché mondial en constante évolution. »

L'Algérie a connu une croissance impressionnante de ses exportations de GNL, affichant le taux de croissance le plus élevé parmi les nations arabes. Cette ascension fulgurante est attribuée à plusieurs facteurs clés qui ont contribué à positionner le pays en tête du secteur énergétique régional.

L'une des forces majeures de l'Algérie réside dans ses capacités de production et de transformation du GNL. Grâce à des installations modernes et performantes, le pays a su exploiter ses ressources naturelles pour produire du gaz naturel liquéfié de haute qualité, répondant ainsi à la demande croissante sur les marchés mondiaux. Ces unités de transformation GNL de pointe ont joué un rôle essentiel dans la croissance rapide des exportations algériennes.

En outre, l'Algérie bénéficie d'infrastructures de transport bien développées, permettant une distribution efficace du GNL vers ses partenaires internationaux. Ces infrastructures solides sont le fruit d'investissements conséquents dans le développement des réseaux de transport, assurant ainsi la fluidité des opérations et la satisfaction des clients.

La réputation d'être un fournisseur d'énergie fiable a également été un atout majeur pour l'Algérie. Grâce à des décennies d'expérience dans l'industrie énergétique, le pays a su établir des relations solides avec ses clients, basées sur la confiance et la qualité de ses produits. L'entreprise nationale Sonatrach, en particulier, a développé une stratégie de commercialisation agile qui s'adapte aux évolutions du marché mondial du gaz. Cette approche flexible a permis à l'Algérie de maintenir sa position de leader tout en répondant aux besoins changeants de ses partenaires commerciaux.

En conclusion, l'Algérie a brillamment confirmé son statut de leader des exportations de GNL au sein des pays arabes, grâce à sa capacité de production, ses infrastructures de transport et sa réputation de fournisseur fiable. Alors que le marché mondial de l'énergie continue de se transformer, l'Algérie se trouve solidement positionnée pour jouer un rôle crucial dans la satisfaction de la demande croissante en gaz naturel liquéfié.

## **Intelligence artificielle, 6g et métaverse : Les progrès technologiques dopent les entreprises**

Selon les chercheurs, l'IA permet d'automatiser rapidement les processus décisionnels –

L'étude de McKinsey a aussi insisté sur l'importance du talent en tant que source-clé dans le développement d'un avantage concurrentiel. Le manque de talents est l'un des principaux problèmes qui freinent la croissance, estiment les rédacteurs de l'étude.

Ces dernières années, les avancées technologiques s'avèrent de plus en plus déterminantes pour les entreprises dans leurs recherches de solutions appropriées lorsqu'elles font face à certaines crises, comme les perturbations des chaînes d'approvisionnement, une inflation élevée, des troubles géopolitiques et, bien sûr, lors d'une pandémie mondiale, comme celle de la Covid.

D'ailleurs durant cette période, beaucoup ont été contraints de développer de nouveaux systèmes de communication et de nouvelles méthodes de travail, en faisant appel aux nouvelles technologies. Et grâce à des technologies, telles que le système immunitaire numérique, la 6G, le metaverse et d'autres inventions, les entreprises auront à s'en servir davantage pour espérer une plus grande productivité. Mais revers de la médaille, les risques de cyber-attaques augmenteront aussi.

En effet, à en croire une récente étude de l'IEEE (Institute of Electrical and Electronics Engineers), une association d'ingénieurs et de scientifiques répartis dans 160 pays permet aux professionnels et propriétaires d'entreprises de se tenir au courant des derniers développements technologiques, ainsi qu'à des possibilités de réseautage «l'impact mondial du cloud computing sera de 40%, suivi du metaverse à 37%, puis des véhicules électriques à 35% et de l'Internet industriel des objets à 33%». Pour les experts de l'IEEE, les entreprises se concentreront, en 2023, sur un «système immunitaire numérique» qui combine plusieurs stratégies de développement de logiciels pour se protéger contre les risques d'une cyber-attaque.

Comme son nom l'indique, cette approche de sécurité vise à réduire les risques opérationnels et de sécurité pour les entreprises. Avec la numérisation des

entreprises et le risque accru d'être victime d'une cyber-attaque, l'intelligence artificielle (IA) et l'apprentissage automatique (ML) sont les technologies privilégiées, car elles sont plus efficaces et plus rapides que les techniciens informatiques humains. Bien que l'IA et le ML ne puissent pas résoudre tous les problèmes de cybersécurité, ils permettent d'automatiser rapidement les processus décisionnels et d'identifier les tendances, en cas de données manquantes ou modifiées, estiment les rédacteurs de l'étude.

Par ailleurs, la 5G est considérée comme l'un des domaines technologiques les plus importants. Le nombre de satellites ayant augmenté ces dernières années, 2023 offrira un nouveau point de vue sur la connectivité. «Les satellites spatiaux apporteront la connectivité mobile dans les zones reculées et constitueront un changement décisif en éliminant le besoin de construire une infrastructure terrestre très coûteuse. Ils constituent également le réseau privé virtuel (VPN) ultime pour accéder à des contenus en dehors de leurs frontières respectives», estime-t-on au niveau de l'IEEE.

Par conséquent, l'année à venir sera connectée grâce aux innovations dans les domaines de la 5G et du cloud computing. En outre, les entreprises technologiques travailleront sur la 6G qui devrait être disponible vers 2030. Cependant, avant même l'arrivée de la 6G, la 5G aura un impact sur la connectivité et l'automatisation des véhicules d'ici à 2023, selon 97% des personnes interrogées dans le cadre de l'enquête de l'IEEE.

Les avis sont partagés sur le metaverse, cet environnement numérique interactif qui réunit le monde réel et le monde virtuel chers à Mark Zuckerberg. Le metaverse est le principal centre d'intérêt des grandes entreprises technologiques de la Silicon Valley dit-on, en particulier Meta, anciennement Facebook.

Selon l'étude, plus de 40% des grandes entreprises mondiales utiliseront une combinaison de Web3 (un écosystème en ligne décentralisé basé sur la blockchain), de cloud AR et de jumeaux numériques dans des projets basés sur metaverse pour augmenter leurs revenus.

Autre nouveauté de ces derniers mois, de nombreuses entreprises ont commencé à se concentrer sur les technologies durables. Il s'agit, explique-t-on, d'un aspect «crucial» de la réduction de l'empreinte carbone, en particulier pour les secteurs qui contribuent le plus aux émissions de gaz à effet de serre dans le monde.

Les technologies, telles que l'intelligence artificielle, l'automatisation, l'analyse avancée, les services de cloud partagés et d'autres solutions avancées peuvent aider les entreprises à devenir plus écologiques, indique-t-on.

Près d'un quart des émissions de gaz à effet de serre dans le monde sont dues aux transports, signale-t-on. Et pour accélérer le passage des moteurs à combustion aux véhicules électriques (VE), les entreprises de mobilité doivent se concentrer sur le développement des infrastructures et les investissements dans davantage de stations de recharge, de batteries de voitures électriques et de nouvelles chaînes de production, en mettant l'accent sur une production automobile plus durable. «Les véhicules sans conducteur entièrement électriques et partagés auront un impact positif sur la société en 2023, car ils permettront aux communautés mal desservies et diversifiées d'accéder à une mobilité rapide et fiable» estime-t-on au niveau de l'IEEE.

Par ailleurs, et si 2020 et 2021 ont été marquées par les solutions de cloud computing, car de nombreuses entreprises ont commencé à travailler en ligne, 2022 a été l'année du cloud hybride (un environnement combiné de calcul, de stockage et de services, composé d'une infrastructure locale, de services de cloud privé et d'un cloud public) selon l'étude.

Et cette technologie, dit-on, n'est pas près de s'arrêter. «2023 pourrait être l'année où les entreprises réaliseront, pour la première fois, les avantages de répartir leurs services entre plusieurs fournisseurs de cloud. Une approche multi-cloud est une méthode qui devrait se généraliser en 2023 et qui présente de nombreux avantages, tels qu'une sécurité et une flexibilité accrues. Les dépenses mondiales, en matière de cloud public devraient augmenter de 20,7% pour atteindre 591,8 milliards de dollars en 2023, contre 490,3 milliards de dollars en 2022», notent les experts de l'IEEE. Comme ils prédisent que «d'ici à 2026, 80% des entreprises de développement de logiciels mettront en place des équipes de plateforme et 75% de ces équipes disposeront de portails en libre-service pour les développeurs.»

### 1 milliard de dollars d'investissements technologiques en 2022

Abondant dans le même sens, une autre étude sur le sujet du cabinet conseil américain McKinsey estime, pour sa part, qu'après une année 2022 tumultueuse pour les investissements technologiques et les talents, le premier semestre 2023 a vu un regain d'enthousiasme pour le potentiel de la technologie à catalyser le progrès dans les entreprises et la société.

L'intelligence artificielle (IA) générative mérite une grande partie du crédit pour avoir inauguré ce renouveau et est sur le point «d'ajouter jusqu'à 4,4 billions de dollars en valeur économique grâce à une combinaison de cas d'utilisation spécifiques et d'utilisations plus diffuses, telles que l'assistance aux brouillons d'e-mails qui augmentent la productivité.» Néanmoins, estiment les experts du cabinet conseil, et bien que l'IA générative puisse libérer une valeur significative, les entreprises ne doivent pas sous-estimer l'importance économique et le potentiel de

croissance que les technologies d'IA sous-jacentes et l'industrialisation de l'apprentissage automatique peuvent apporter à diverses industries.

L'investissement dans la plupart des tendances technologiques s'est resserré d'une année à l'autre, mais le potentiel de croissance future reste élevé, comme l'indique le récent rebond des valorisations technologiques, estime McKinsey.

Et d'ajouter : «En effet, les investissements absolus sont restés solides en 2022, à plus de 1 billion de dollars combinés, ce qui indique une grande confiance dans le potentiel de valeur de ces tendances. Les architectures de confiance et l'identité numérique ont connu la plus forte croissance des 14 tendances de l'année dernière, augmentant de près de 50%, à mesure que la sécurité, la confidentialité et la résilience deviennent de plus en plus critiques dans tous les secteurs.»

Les investissements dans d'autres tendances, telles que l'IA appliquée, la connectivité avancée et l'informatique en nuage et en périphérie, ont diminué, mais explique-t-on. En outre, ajoute-t-on, «à mesure que certaines technologies deviennent plus rentables, elles peuvent souvent évoluer davantage avec un investissement marginal plus faible. Etant donné que ces technologies ont des applications dans la plupart des industries, nous ne doutons pas que l'adoption grand public continuera de croître.»

De plus, les technologies naissantes, telles que le quantique, continuent d'évoluer et présentent un potentiel important de création de valeur, selon les experts du cabinet conseil, pour qui les quatre industries susceptibles de voir le premier impact économique de l'informatique quantique – automobile, chimie, services financiers et sciences de la vie – pourraient potentiellement gagner jusqu'à 1,3 billion de dollars en valeur d'ici à 2035. «En évaluant soigneusement l'évolution du paysage et en envisageant une approche équilibrée, les entreprises peuvent tirer parti des technologies établies et émergentes pour stimuler l'innovation et atteindre une croissance durable», a-t-on indiqué.

L'étude de McKinsey a aussi insisté sur l'importance du talent en tant que source-clé dans le développement d'un avantage concurrentiel. Le manque de talents est l'un des principaux problèmes qui freinent la croissance, estiment les rédacteurs de l'étude. Il existe un écart important entre la demande de personnes possédant les compétences nécessaires pour tirer parti des tendances technologiques et des talents disponibles. Bon nombre des compétences les plus demandées ont moins de la moitié du nombre de praticiens qualifiés par poste que la moyenne mondiale. Et de recommander aux entreprises d'être «au sommet du marché des talents, prêtes à réagir aux changements notables et à offrir une proposition de valeur solide aux technologues qu'elles espèrent embaucher et retenir.»



Au cours de la prochaine décennie, 20 à 30% du temps que les travailleurs passent au travail pourraient être transformés par les technologies d'automatisation, ce qui entraînerait des changements importants dans les compétences requises pour réussir. Et les entreprises devraient continuer à chercher comment elles peuvent ajuster les rôles ou améliorer les compétences des personnes pour répondre à leurs exigences professionnelles personnalisées.

Les offres d'emploi dans des domaines liés aux tendances technologiques ont augmenté de 15% entre 2021 et 2022, même si les offres d'emploi mondiales ont globalement diminué de 13%. L'IA appliquée et le développement de logiciels de nouvelle génération ont généré, ensemble, près d'un million d'emplois entre 2018 et 2022. Le développement de logiciels de nouvelle génération a connu la croissance la plus importante du nombre d'emplois, selon l'étude de McKinsey.

## RAPPORT DE LA BANQUE MONDIALE SUR L'ALGÉRIE

# «Le dynamisme économique est évident»

*L'activité s'est accélérée et les équilibres macroéconomiques se sont améliorés, l'investissement privé et la diversification restent nécessaires à la croissance à long terme, selon la Banque mondiale...*

L'économie algérienne a affiché une croissance soutenue en 2022, comme le souligne un récent rapport de suivi de la situation économique en Algérie, publié par la Banque mondiale (BM). Le rythme de l'activité économique hors hydrocarbures s'est accéléré en 2022, porté par un rebond de la production agricole et une croissance soutenue de la consommation privée. Certains indicateurs suggèrent une poursuite de la croissance à travers les régions au premier trimestre 2023. La hausse des prix à l'exportation du gaz naturel a compensé la baisse des prix du pétrole, maintenant un niveau élevé des recettes d'exportation, une accumulation rapide des réserves de change et une réduction du déficit budgétaire. Selon le rapport, la croissance du produit intérieur brut (PIB) de l'Algérie a atteint 3,2 % en 2022. La croissance des secteurs hors hydrocarbures s'est accélérée, à 4,3 %, contre 2,3 % en 2021.

En 2022, l'excédent de la balance courante s'est chiffré à 9,5 % du PIB, portant les réserves de change à 61,7 milliards de dollars à la fin de l'année (soit 15,8 mois d'importations). L'inflation est restée élevée en Algérie, sous l'effet de la hausse des prix des produits alimentaires frais. Les autorités ont eu recours à des politiques de change et monétaires afin de juguler l'inflation et ont augmenté les dépenses publiques pour soutenir le pouvoir d'achat des ménages. En 2023, la croissance devrait être principalement tirée par les secteurs hors hydrocarbures, malgré le ralentissement anticipé dans la production agricole en raison de faibles précipitations. La réduction attendue des prix des



exportations d'hydrocarbures pourrait entraîner une baisse de la balance des comptes courants, qui resterait toutefois excédentaire. "Malgré l'évolution positive de la situation macroéconomique, les perspectives économiques de l'Algérie restent sensibles à la volatilité des prix du pétrole, d'où l'importance de poursuivre les réformes pour permettre au secteur privé de devenir le moteur d'une croissance durable et de la diversification de l'économie", souligne Kamel Braham, représentant résident de la Banque mondiale en Algérie. L'amélioration soutenue de la balance commerciale et l'accumulation des réserves de change renforcent la résilience de l'économie algérienne face aux chocs

extérieurs, mais les équilibres macroéconomiques restent sensibles aux prix mondiaux du pétrole dans un contexte de profondes incertitudes au niveau mondial. «Le dynamisme de l'activité économique du pays est évident, même si les réductions de la production pétrolière et l'impact de la faible pluviométrie sur le secteur agricole affectent les prévisions de croissance pour 2023. Cependant, la hausse soutenue des prix des exportations de gaz justifie des projections plus optimistes que prévu pour la balance commerciale, les réserves de change, le déficit budgétaire et la dette publique», ajoute Cyril Desponts, économiste à la Banque mondiale chargé de l'Algérie.

## **Les députés font leur rentrée le 4 septembre : Une session parlementaire qui s'annonce riche**



*La session ordinaire 2023-2024 des deux chambres du Parlement s'ouvrira le deuxième jour ouvrable du mois de septembre, à savoir le 4, comme le stipule la Constitution.*

Conformément aux dispositions de l'article 138 de la Constitution et de l'article 05 de la loi organique 16-12 fixant l'organisation et le

fonctionnement de l'Assemblée populaire nationale et du Conseil de la nation, ainsi que les relations fonctionnelles entre les chambres du Parlement et le gouvernement, la session ordinaire (2023-2024) des deux chambres du Parlement s'ouvrira dimanche 4 septembre 2023. Il faut dire que plus d'une dizaine de projets de loi sont pratiquement prêts à être présentés dans un proche avenir en plénière, devant les membres de l'Assemblée populaire nationale, comme nous l'ont confirmé nombre de députés. Il est à noter aussi que beaucoup de nouveautés sont attendues durant cette troisième année parlementaire de la 9e législature. Elles concernent à la fois les dispositions que recèle la batterie de projets de loi devant être soumis, dès ce début d'automne, à l'appréciation des députés et cette grande dynamique prévue durant les dix mois à venir à l'hémicycle de Zighoud-Youcef, avec l'organisation de nombreuses journées parlementaires autour de questions d'actualité sur des thèmes aussi riches que variés intéressant de près le citoyen algérien. On apprend, sur un autre plan, que la troisième année parlementaire de la 9e législature devrait inclure, comme à l'accoutumée, des sessions de formation de courte et de moyenne durées, outre la poursuite des efforts déployés en matière de diplomatie parlementaire et de contrôle, à travers, notamment, l'initiation de séances d'audition des membres du gouvernement et des directeurs et autres responsables de nombreux établissements publics

lors des plénières consacrées aux questions orales. Parmi les nouveaux textes de loi déjà prêts à être débattus par les représentants du peuple, figurent notamment des avant-projets de loi relatifs au secteur de la Justice comme c'est le cas, par exemple, du texte portant code de procédure pénale. Il s'agit d'un texte qui vient ainsi remplacer l'ordonnance n°66-155 du 8 juin 1966, sachant que le projet de loi prévoit une réforme profonde et qualitative du code de procédure pénale pour «l'adapter à la lettre et à l'esprit des réformes découlant de la révision constitutionnelle du 1er novembre 2020 ayant trait au secteur de la Justice». Le projet de loi qui prend en charge la consécration de l'instruction du président de la République relative à la protection des gestionnaires, a notamment pour objectif d'améliorer, voire d'optimiser, la gestion des affaires pénales ainsi que la numérisation des procédures. Le texte, qui comporte de nombreuses dispositions, vient aussi en renforcement des droits et des libertés et consacre pleinement le principe de la sécurité juridique. Des textes relatifs au secteur de l'Information figurent également parmi les avant-projets de loi sur lesquels devraient se pencher les députés à l'occasion de la prochaine année parlementaire, à l'image du texte relatif à l'audiovisuel et à celui consacré à la presse écrite et électronique. Les futurs codes communal et de wilaya, l'avant-projet de loi relatif à l'électricité, le texte relatif au partenariat public-privé, le texte consacré aux assurances ainsi que le nouveau texte relatif aux douanes et bien d'autres textes encore, sont autant de nouveaux textes à analyser et à décortiquer par les parlementaires, après leur présentation en plénière au Parlement dans ses deux chambres. Cette prochaine rentrée parlementaire s'annonce donc riche, comme l'a été d'ailleurs la précédente session qui avait connu, en matière législative, l'examen et l'adoption de pas moins de 21 projets de loi, et, en matière de contrôle, le dépôt de plus de 1 686 questions écrites, dont 1 387 ont reçu des réponses, et 629 questions orales, dont 474 ont reçu des réponses. La session de 2022-2023 avait également été caractérisée par «l'activation du rôle des missions d'information temporaires pour s'enquérir des progrès réalisés dans divers secteurs», comme souligné par le président de l'APN, à l'occasion de la clôture de la précédente année parlementaire. Ibrahim Boughali avait mis en avant, rappelons-le, les efforts consentis en matière de diplomatie parlementaire, saluant «l'accompagnement, par les députés, de la diplomatie officielle, ainsi que la forte présence dans les différents fora parlementaires et au plan bilatéral». Selon l'article 138 de la Constitution, le Parlement siège en une session ordinaire par an, d'une durée de dix mois. Celle-ci commence le deuxième jour ouvrable du mois

de septembre et se termine le dernier jour ouvrable du mois de juin. Le même article indique, cependant, qu'à l'effet d'achever l'examen en cours d'un point de l'ordre du jour, le Premier ministre peut demander «une prorogation de la session ordinaire pour quelques jours». Il ne reste donc qu'une semaine pour la rentrée des députés et sénateurs, et ce, sachant que l'année parlementaire promet d'être riche en activités.

**El Watan-dz**  
**.com**

## RENCONTRE DU G20 LES 9 ET 10 SEPTEMBRE À NEW DELHI

# La réforme du système financier international à l'ordre du jour

Le premier sommet des 20 plus grandes puissances économiques mondiales, G20, après l'annonce de l'élargissement des BRICS, aura lieu les 9 et 10 septembre prochain à New Delhi. Le groupe des pays émergents va compter désormais deux nouveaux représentants au sein du G20, avec l'Arabie Saoudite et l'Argentine.

Le ministre russe des Affaires étrangères a affirmé que les BRICS «coordonneront avec les nouveaux membres au sein de l'ONU, du G20 et d'autres plateformes internationales». Et d'ajouter : «Les positions des BRICS, déjà élargis, au sein du G20, se renforceront, car l'Arabie Saoudite et l'Argentine sont toutes deux présentes. Ainsi, formellement, la division du G20 en G7+ et les BRICS+ se matérialise.»

Ce sommet revêt une importance particulière, puisque se déroulant quelques jours après la tenue du sommet des BRICS et des appels à un monde multipolaire et au remodelage de l'ordre politique et économique mondial. L'Inde, pays hôte de la rencontre du G20 et pays membre des BRICS, a d'ailleurs, comme pour continuer sur la lancée de l'esprit du sommet des BRICS, invité l'Union africaine à intégrer le G20. Une première qui s'inscrit dans la démarche de promotion de la voie du multilatéralisme et d'écoute de la voix du sud-Global. Une des principales critiques émises contre l'ordre économique actuel réside dans l'iniquité et l'injustice du système financier international. Le secrétaire général des Nations unies, présent à Johannesburg, a fait d'ailleurs partie des voix qui ont appelé à une «refonte de l'architecture financière mondiale et à une action climatique renforcée». Antonio Guterres a souligné que «les pays développés doivent enfin tenir leurs promesses envers les pays en développement : en atteignant l'objectif de 100 milliards de dollars, en doublant le financement de l'adaptation, en reconstituant le fonds vert pour le climat et en opérationnalisant le fonds pour les pertes et dommages de cette

année». Le jour de l'annonce de l'expansion des BRICS et face aux critiques qui ont fusé lors de ce sommet contre le système financier international, le président Joe Biden a fait l'annonce que son pays va pousser lors de la réunion du G20, pour «une modernisation du FMI et de la Banque mondiale».

Washington a d'ailleurs tenu à affirmer que l'expansion des BRICS ne constituait pas une menace et que les Etats-Unis continueront de travailler avec les pays membres. La réforme des institutions des Bretton-Woods passera, selon Biden, par le renforcement de leurs capacités de financement. «Lors de cette rencontre, le président américain veut vraiment consacrer beaucoup de son énergie à la modernisation des banques de développement multilatérales», a précisé son conseiller, Jake Sullivan lors d'un point de presse.

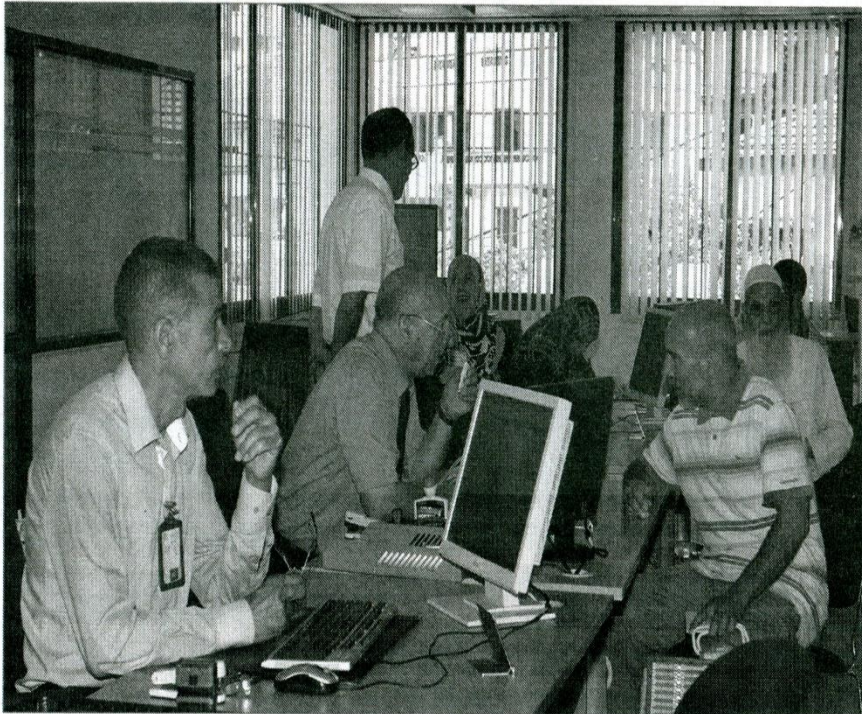
Le même responsable indique qu'il y a lieu de mettre en place des solutions avec des exigences de qualité et de principes pour les pays en développement, compte tenu de «l'ampleur des prêts contraignants et non durables que fait la Chine par le biais des nouvelles routes de la soie». «L'une des manières d'en avoir pour notre argent est de passer par la Banque mondiale et le FMI», dit-il. Les USA sont prêts à débloquer 50 milliards de dollars de prêts pour «des pays à revenu intermédiaire et des pays pauvres» à travers ces institutions financières et demande à leurs alliés et partenaires de contribuer également pour porter le montant de financement à 200 milliards de dollars. Défendant les institutions de Bretton Woods, le même conseiller a affirmé qu'elles n'étaient pas dirigées contre la Chine, mais elles «sont une alternative positive à ma méthode bien plus opaque, bien plus contraignante de la Chine pour financer des projets de développement». Le ton est donc donné pour les discussions lors de la rencontre du G20 qui s'annonce comme un face-à-face entre BRICS et Occident.

**Nadjia B.**

## NUMÉRISATION

# L'opération en bonne voie

**LA NUMÉRISATION est au cœur de la stratégie de développement du président de la République. Elle est un pilier essentiel pour l'efficacité du service public et à restaurer la crédibilité de l'administration.**



**L**e pays a franchi des étapes significatives pour rattraper le retard dans ce domaine en raison du manque de moyens, de la résistance des bureaucrates, de la complexité de certains secteurs...

Consciente de l'impératif de passer d'un système classique à un système moderne qui s'appuie sur les fichiers électroniques plus sécurisés pour les données et permettant aux citoyens une meilleure accessibilité aux prestations de services, l'administration s'emploie à changer son mode de gestion.

Le chef de l'Etat avait fixé un délai de six mois aux différents ministères pour la numérisation de leur secteur, les invitant, pour ce faire, à recourir aux «meilleurs experts, compétences nationales et bureaux d'études internationaux», outre «la mise en place d'une banque de données». L'accent a été mis davantage sur le secteur des finances, un domaine indispensable à toute décision politique. Ainsi, pour accélérer l'assainissement de la sphère économique, le département de Laâziz Faïd a mis les bouchées doubles pour la numérisation, notamment dans l'administration fiscale et les services des domaines. 41 centres des impôts devraient, dans ce sens, être numérisés à travers le pays comme première étape pour la généralisation du système de télédéclaration et de télépaiement des impôts, alors que le retrait du livret foncier par voie électronique est prévu avant la fin de l'année en cours.

**DE GROS MOYENS MOBILISÉS**  
Pour réunir toutes les conditions

nécessaires à la réussite de cette stratégie, la capacité de la bande passante internationale est par conséquent passée à 7,8 téraoctets/seconde, alors qu'elle était de 2,8 Tb/s en 2021 et de 1,5 Tb/s en 2020. Cette augmentation exponentielle est essentielle pour le bon fonctionnement des 350 services mis en ligne, soit plus de 78% des 447 services lancés pour numériser l'administration. La justi-

ce figure parmi les premiers secteurs à avoir adopté le projet de l'administration électronique dans le cadre d'un plan national de réforme de la justice. Selon le directeur de l'organisation et de la prospective à la direction générale de la modernisation de la justice au ministère, «1.805.431 casiers judiciaires ont été retirés par voie électronique l'an dernier au niveau national et 45.815

autres casiers ont été remis aux membres de la communauté algérienne établie à l'étranger et aux étrangers ayant déjà séjourné en Algérie».

«Ces statistiques reflètent les résultats de la transition numérique adoptée par le ministère de la Justice pour améliorer la qualité des services fournis au citoyen et conférer plus de transparence à la gestion des

affaires judiciaires», a déclaré Mustapha Moudjadj. Le ministère de l'Intérieur poursuit, pour sa part, le processus de modernisation de son administration, lui qui avait délivré dans le cadre de ce processus plus de 15 millions de passeports biométriques à la fin de 2021 et s'est engagé dans la digitalisation de la pièce d'identité, du permis de conduire et du certificat d'immatriculation des véhicules.

Le DG de la modernisation, des documents et des archives au ministère de l'Intérieur a fait savoir que «80% des prestations de service public, notamment les services des wilayas, des communes et des daïras sont désormais assurées en ligne». Selon Redouane Mahfoudi, «la mise en place du numéro d'identification national et sa généralisation, ainsi que la numérisation du registre national de l'état civil, en sus d'une application spéciale, devraient permettre à tous les secteurs ministériels et aux différents organismes d'accéder instantanément au registre national de l'état civil».

Le secteur de l'éducation prévoit pour sa part de renforcer, dès la rentrée scolaire prochaine, l'utilisation des tablettes numériques, en dotant 1.200 nouvelles écoles primaires de ce outil de travail. Le secteur s'est également doté d'un système d'informations pour gérer le mouvement de transfert dans le corps des enseignants, alors que les opérations de numérisation se poursuivent pour toucher l'ensemble des documents scolaires, notamment l'inscription, la réinscription, la réorientation et le recours à la rentrée scolaire 2023-2024.

■ Assia Boucetta

YOUNÈS GRAR, CONSULTANT ET EXPERT EN TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA CONNAISSANCE

## «Il faut développer nos centres d'hébergement des données»

Entretien réalisé par A. Boucetta

**La création du Haut-Commissariat à la numérisation est-elle à même d'offrir une vision plus précise sur les capacités de l'économie nationale ?**

Lorsqu'on parle de numérisation, on doit impérativement souligner l'importance de l'innovation, des entreprises innovantes, des start-up qui s'investissent dans des solutions innovantes. Il faut reconnaître que ces deux dernières années, un grand travail a été réalisé. Il y a ainsi des mesures d'encouragement, dont la création d'un fonds de soutien aux porteurs de projets et les exonérations fiscales et de taxes douanières pour tout investissement qui intervient dans ce cadre. Il reste néanmoins à s'assurer que les start-ups concernées répondent à des besoins nationaux. Dans la loi de finances 2023, un intérêt particulier est accordé à ces entreprises pour prendre part et participer aux différents projets du gouvernement qui sont tous passés par des avis d'appel d'offres. Alors qu'ils se faisaient de gré à gré pour les start-up qui viennent de démarrer pour leur donner une chance de développer des solutions testées sur le terrain. Et de là, prouver leur maturité avant de passer à l'étape suivante qui est celle de les commercialiser en Afrique ou dans le monde arabe. Le Haut-Commissariat à la numérisation, qui sera rattaché à la Présidence, jouera un rôle d'observatoire puisqu'il aura tous les indicateurs nécessaires pour mesurer le taux d'application des directives en matière de généralisation de la numérisation dans les différents secteurs. Ce dispositif permet également d'avoir un seul chef d'orchestre pour interconnecter les différents systèmes d'information.

**À quel taux évaluez-vous l'utilisation du numérique par nos administrations et nos entreprises ?**

La stratégie de numérisation diffère d'un secteur à un autre. Il y a certaines institutions comme le ministère de l'Intérieur, celui de la Justice et à un degré moindre les ministères du Travail et de l'Enseignement supérieur, ont beaucoup avancé dans ce domaine. D'autres départements ministériels sont, en revanche, en retard où tout est à faire, comme par exemple l'archivage des documents, le traitement des dossiers qui se fait de manière manuelle avec tous les risques de corruption et de falsification. Et selon les services numérisés qui sont en ligne, on peut évaluer cette avancée à entre 20% et 30%. Il n'y a pas d'observatoire qui nous puisse nous permettre d'évaluer avec exactitude l'évolution dans ce domaine pour savoir combien de

services ont été numérisés et mis en ligne et combien de citoyens ou d'entreprises exploitent ces systèmes.

**La capacité de la bande passante internationale est passée à 7,8 téraoctets/seconde, alors qu'elle était de 2,8 tb/s en 2021. Est-ce suffisant pour assurer au pays une transition numérique efficace ?**

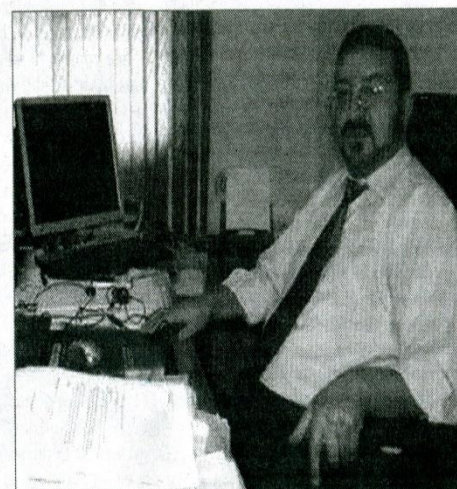
Un effort considérable a été consenti par Algérie Télécom dans la mise en place de l'infrastructure de connexion avec un taux assez acceptable. Il n'en demeure pas moins qu'il reste un effort à faire en matière d'hébergement des bases de données, des sites web et les data centres nationaux, gouvernementaux et sectoriels. Pour ce qui est de la bande passante nationale, les résultats sont satisfaisants même s'il faut faire plus pour avoir des réseaux performants pour éviter que des wilayas ne soient déconnectées pour une simple manœuvre sur la fibre optique. Il y a, donc, un intérêt à prévoir plusieurs chemins d'interconnexion.

**La numérisation dans la majorité de nos entreprises est financée par des crédits inscrits sur le budget de fonctionnement ou celui de l'équipement. Comment expliquer l'absence d'un fonds dédié exclusivement à cette transition ?**

Le problème est lié, principalement, à la non-compréhension par certains de l'importance du numérique. Le plus important est d'investir dans les plateformes, les bases de données et leurs contenus. Car, dans beaucoup de cas, développer le contenu, le préserver et le diffuser coûte beaucoup plus cher que l'investissement qui est fait sur les équipements et sur leur fonctionnement. Les administrations et les entreprises doivent, également, revoir les salaires des ingénieurs et des techniciens du numérique. On ne peut pas retenir les compétences avec un salaire de moins de 50.000 DA, alors que chez le privé, elles peuvent percevoir beaucoup plus.

**La transition concerne également la formation et l'éducation numérique. Pensez-vous que la ressource humaine est suffisamment qualifiée pour atteindre les objectifs escomptés ?**

La numérisation des services électroniques ou en ligne est synonyme de transfert de données des citoyens, des entreprises, voire des données stratégiques et confidentielles. On doit s'assurer que ces données soient parfaitement sécurisées pour qu'elles ne puissent pas être piratées. Il faut, donc, donner de l'importance à la sécurité cybernétique pour ne pas remettre en cause toute notre stratégie de numérisation. Nous avons ainsi besoin de rassurer les opérateurs économiques par la mise en



place de solutions techniques à même de garantir la sécurité de toutes les données. Il faut aussi prévoir des formations pour vulgariser la culture de la numérisation afin de permettre au citoyen de savoir comment choisir son mot de passe, détecter une tentative d'intrusion ou de piratage. À cela, il faudrait ajouter un arsenal juridique à mettre régulièrement à jour pour sanctionner toutes ces tentatives de cybercriminalité. La formation doit commencer dès l'école primaire, jusqu'aux agents d'administration, pour mieux savoir utiliser ces nouveaux services. Au niveau des universités et des instituts, il y a des compétences, mais elles restent mal valorisées, c'est pourquoi beaucoup choisissent de partir à l'étranger.

**La souveraineté numérique est devenue une pierre angulaire de la sécurité et de l'indépendance nationale. L'Algérie a-t-elle les moyens aujourd'hui de prendre le contrôle intégral de ses infrastructures et de ses différentes plateformes numériques ?**

La souveraineté numérique doit être sérieusement prise en charge au risque d'avoir beaucoup de problèmes à l'avenir. Le Haut-Commissariat à la numérisation doit mettre en place, dans le cadre de la stratégie de numérisation, une politique de sécurité cybernétique nationale qui doit être appliquée par l'ensemble des ministères pour reproduire les mêmes normes et les mêmes pratiques de sécurité. Aujourd'hui, la cybernétique concerne tous les secteurs.

■ A. B.

**FORUM INTERNATIONAL DE L'INDUSTRIE ET  
DES PROSPECTIVES ÉCONOMIQUES**

# Plaidoyer pour un nouveau modèle économique et financier

**LE FORUM INTERNATIONAL DE L'INDUSTRIE ET DES PROSPECTIVES ÉCONOMIQUES (GFSI) vient de lancer un appel à projet national pour proposer un nouveau modèle économique et financier, dans le but d'accompagner les pouvoirs publics dans la concrétisation de la stratégie industrielle.**

**A**insi, à partir de la semaine prochaine, des rencontres régionales sous forme de séminaires se tiendront au niveau des universités dans différentes wilayas du pays pour réunir les opérateurs économiques, les experts, les chercheurs, les politiciens et la société civile autour de ce projet et asseoir une plateforme nationale dédiée au développement industriel, entre autres. Des débats autour de ce projet seront animés également à la télévision et la radio algériennes. Le but est d'inciter à la mise en place d'une commission nationale du nouveau modèle économique et financier algérien.

«Ce projet ne consiste pas seulement en la mobilisation des compétences nationales autour d'un nouveau modèle économique et financier, basé sur la créativité et l'innovation, mais il a pour but, également, l'élaboration d'un plan marketing dédié aux opérateurs actuant dans les réseaux sociaux pour booster l'ensemble des plateformes commerciales numériques. Ce sont surtout les jeunes qui sont très actifs sur les réseaux sociaux qui seront le plus visés par ce plan», explique le président de GFSI, Mustapha Rahmani, précisant que cette initiative est la première action concrète et officielle de ce Forum. Par ailleurs, estime-t-il, afin d'accompagner notre pays dans ses efforts à se déployer à l'international, le Forum encouragera, à travers ce projet, la création, en Algérie, d'un parlement économique mondial. «L'Algérie, eu égard à sa position, la force de sa diplomatie et à ses potentialités, aura à jouer un rôle moteur dans un avenir proche dans l'émergence du nouvel



ordre économique et financier mondial. Elle a tous les atouts pour représenter l'Afrique dans cette ambition, et ce, afin que les forces mondiales soient équilibrées. D'où l'importance de ce parlement qui existe dans d'autres pays», indique-t-il, soulignant que le projet de ce parlement sera débattu lors des séminaires régionaux.

Il précisera, toujours à propos de ce parlement, qu'il réunira, autour d'une plateforme d'échanges, la société civile, les opérateurs économiques, les penseurs, les experts dans différents domaines et les scientifiques, notamment. «Ce type de parlement a pour but premier de soutenir les ambitions et l'autonomie des économies nationales. Nous espérons que des représentants des pays arabes, musulmans et africains, comme la Turquie, la Malaisie,

l'Indonésie, l'Arabie saoudite, le Qatar, le Nigeria, le Sénégal...seront membres de ce parlement si ce dernier sera amené à être créé», confie-t-il. Sur le plan interne, assure-t-il, ce parlement va contribuer à rendre encore plus dynamique l'économie nationale et motivera davantage les opérateurs et les entreprises, de même que les investisseurs à améliorer et à développer leurs activités afin de mieux répondre aux besoins des marchés national et international. «Si nous réussissons à renforcer le front national, nous serons mieux outillés pour défendre nos intérêts dans un contexte mondial en plein bouleversement, d'une part, et pour mieux nous protéger, d'autre part, contre les parties qui ont pris notre pays pour cible», conclut-il.

■ Farida Belkhiri



SUÈDE, LUXEMBOURG, MADAGASCAR ET TIMOR-LESTE

## L'Algérie nomme de nouveaux ambassadeurs

**LE GOUVERNEMENT** suédois a donné son agrément à la nomination de Seddik Saoudi, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès du royaume de Suède, a indiqué, hier, un communiqué

du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger. Il est également indiqué que le gouvernement luxembourgeois a donné son agrément à la nomination de Mohamed El Amine Bencherif en qualité de l'Algérie auprès du Grand-duché de

Luxembourg avec résidence à Bruxelles. En outre, le gouvernement malgache a donné son agrément à la nomination de Filali Ghouini en qualité d'ambassadeur de la République algérienne auprès de la République de Madagascar, tandis que le gouvernement de Timor-

Leste a donné son agrément à la nomination de Nor-Eddine Benfreha en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de Timor-Leste avec résidence à Canberra.

S. B.

LE JEUNE INDÉPENDANT # 7675 DU MARDI 29 AOÛT 2023



Le Quotidien d'Oran  
Mardi 29 août 2023

07

## Caisse régionale de mutualité agricole (CRMA) Les pêcheurs sollicités à adhérer aux offres d'assurance

J. Boukraa

Partenaire de confiance, la Caisse régionale de la mutuelle agricole (CRMA) offre des solutions d'assurance adaptées pour les pêcheurs.

Ainsi et dans un effort continu pour soutenir et sécuriser le secteur de la pêche, la Caisse régionale de la mutuelle agricole lance un appel à tous les pêcheurs à adhérer à ses offres d'assurance spécialement conçues pour répondre aux besoins de cette profession vitale.

Que ce soit pour les pêcheurs professionnels chevronnés ou les amateurs, la Caisse s'engage à accompagner avec des solutions d'assurance maritimes adaptées. Selon un communiqué rendu public, parmi les produits proposés par la Caisse on retrouve l'assurance pour bateaux de plaisance, l'assurance pour corps de navires de pêche et l'assurance pour la mortalité des élevages aquacoles.

La CRMA se positionne comme un partenaire de confiance pour les professionnels du secteur de la pêche et de l'agriculture, offrant bien plus que des services d'assurance. Elle comprend les besoins spécifiques et les défis auxquels les pêcheurs sont confrontés et s'efforce de fournir des solutions sur mesure qui garantissent la tranquillité d'esprit tout en contribuant à la durabilité de l'industrie. La pêche étant une activité essentielle pour de nombreuses communautés, il est crucial de créer un environnement où les pêcheurs bénéficient d'une protection

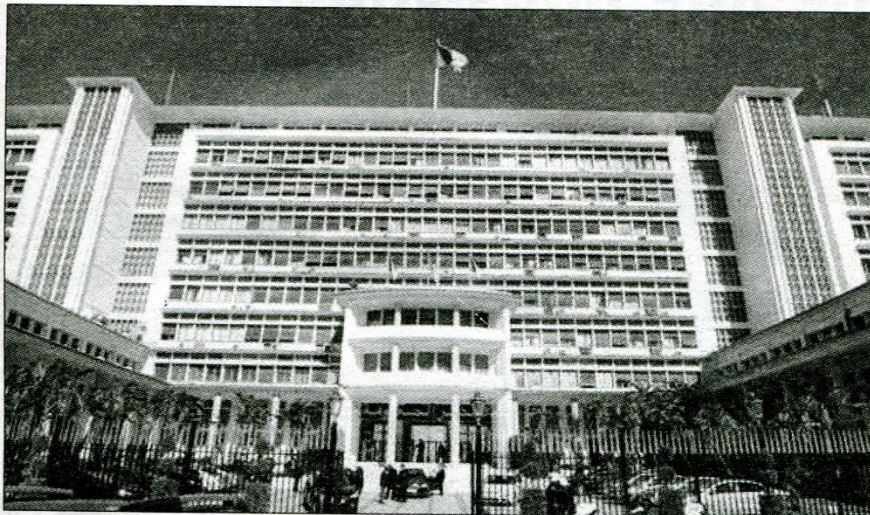
sociale solide, même en cas de difficultés financières temporaires. Par ailleurs, dans le cadre de l'accord conclu entre le ministère de la Pêche et des Productions halieutiques, d'une part, et le ministère du Travail et de la Sécurité sociale, d'autre part, une séance de travail s'est tenue la semaine passée au siège de la Direction de la pêche et de l'aquaculture à Oran.

Sous la supervision du chef de la station de pêche maritime d'Arzew, cette réunion a été marquée par la présence d'un représentant de l'Inspection du travail au niveau de la wilaya, un représentant de la Direction de l'emploi, un représentant de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) et non-salariés (CASNOS), ainsi qu'une représentante de la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC) de la wilaya. L'ordre du jour a porté sur les préoccupations majeures des professionnels de la pêche en ce qui concerne la protection sociale, ainsi que sur les obstacles et les difficultés auxquels ils sont confrontés, notamment en cas de retard dans le paiement des cotisations de sécurité sociale. Ces retards entraînent des sanctions, ce qui constitue un sujet de préoccupation pour la profession.

Dans ce contexte, le chef de la station de pêche maritime d'Arzew a proposé la mise en place de campagnes de sensibilisation et d'ateliers visant à se rapprocher des professionnels de la pêche. Ces initiatives permettraient d'écouter leurs préoccupations, de les orienter et de répondre à leurs besoins spécifiques.

Le Gouvernement a déjà examiné l'avant-projet de Loi de finances complémentaire 2023

# Les dépenses publiques devraient... augmenter !



■ L'Algérie s'attend, en dépit de la baisse des cours de l'or noir, à une croissance économique de 5% en 2023 et mise sur les exportations hors-hydrocarbures et le secteur agricole pour couvrir les besoins nationaux. (Photo : D.R)

**Le 13 juillet dernier, le Gouvernement a examiné, lors de sa réunion hebdomadaire, présidée par le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane, un avant-projet de la Loi de finances rectificative pour l'année 2023, ayant pour objectif de revoir et de renforcer certaines dispositions de la Loi de finances 2023, en vigueur, et ce, en fonction du contexte économique et social national.**

Une nouvelle orientation de la politique économique et budgétaire sera débattue et approuvée avant la fin de l'année en cours et devrait

## BRÈVE

Industrie pharmaceutique

**L'AAPP demande le retrait des produits**

comblent les lacunes constatées dans la Loi de finances 2023 en application. La préservation du pouvoir d'achat des Algériens et la hausse des investissements publics, entre autres, coûtent cher à l'Etat et engendrent des dépenses supplémentaires assumées par le Trésor public. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, réaffirme à nouveau son attachement au caractère social de l'Etat, mais aussi à l'exécution du plan de la relance économique et du programme des réformes pour encourager la croissance.

L'Algérie s'attend, en dépit de la baisse des cours de l'or noir, à une croissance économique de 5% en 2023 et mise sur les exportations hors-hydrocarbures et le secteur agricole pour couvrir les besoins nationaux, réduire les importations et préserver les réserves de change. La lutte contre l'inflation et les crises financières et commerciales demeure, également, une priorité pour le gouvernement, déterminé à poursuivre ses efforts de recadrage macroéconomique et réglementaire. L'Etat œuvre à renforcer la stabilité économique et financière du pays considérée

comme un facteur essentiel pour la stabilité sociale. Il n'hésite pas à dépenser davantage pour soutenir la classe moyenne à travers la lutte contre le chômage, l'inflation et le renforcement de l'investissement, ce qui engendre, comme sus-cité, une ré-estimation des dépenses publiques, des recettes ordinaires et fiscales qui sera, probablement, soutenue par de nouvelles dispositions.

L'avant-projet de Loi de finances complémentaire 2023 intervient pour « introduire des actions et dispositions rectificatives en vue de prendre en charge des dépenses courantes supplémentaires liées notamment à certaines mesures prises par les pouvoirs publics », a indiqué le communiqué des services du Premier ministre sanctionnant la réunion du Gouvernement, il y a presque deux mois. « Ces mesures visent la préservation et le soutien du pouvoir d'achat des ménages, le renforcement de la sécurité alimentaire et la consolidation du programme d'investissement public au profit de certaines wilayas pour assurer une croissance inclusive et durable », a précisé la même source. Pour rappel, l'Etat a dû renoncer à la

révision du système des subventions publiques des produits de large consommation afin de soutenir davantage les ménages à faible revenu pour faire face à l'inflation de la majorité de ces produits provoquée par les pénuries et la hausse des cours des matières premières à l'international (blé, les légumineuses, etc.).

L'Etat est prêt à assumer les frais supplémentaires pour garantir une vie décente aux Algériens et accélérer le rythme de la mise en œuvre des réformes globales initiées par le chef de l'Etat. Dans son entrevue périodique accordée aux représentants des médias nationaux, le 5 août courant, le président Tebboune a exprimé son satisfecit concernant les mesures prises pour protéger le pouvoir d'achat des Algériens, lesquelles demeurent « insuffisantes », selon lui. Il a annoncé, lors de cette rencontre avec les médias, « l'augmentation des salaires atteigne un taux de « 47% à 50% d'ici 2024 », affirmant que les autorités œuvraient à satisfaire « les revendications sociales de ses citoyens avec leurs propres moyens ». Parmi ces revendications, l'accès au logement. Une autre priorité du gouvernement.

Il a annoncé, dans ce sens, que les « projets de réalisation du programme de logements ne s'arrêteront pas ». L'Etat soutient, également, la réalisation de grands projets structurants dans divers domaines en vue de booster la croissance économique et renforcer la stabilité sociale, ce qui a engendré des dépenses supplémentaires pour l'Etat, dans un contexte économique international complexe, marqué par une baisse de la production et des prix du pétrole qui affecte les recettes de l'Etat. Ce dernier vise à préserver les équilibres sociaux, mais aussi financiers. De nouvelles mesures seront annoncées dans ce cadre pour tenter de réduire l'écart entre les dépenses et les recettes budgétaires et l'impact de l'augmentation des dépenses sur la dette publique, la croissance et la consommation, entre autres. Un défi difficile à relever sur le court terme.

**Samira Takharboucht**

Elargissement des  
BRICS

## **Une défaite pour Ursula von der Leyen**

L'élargissement des Brics à six nouveaux pays, annoncé à l'issue du sommet de Johannesburg, «symbolise une défaite personnelle pour la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen et le chef de la diplomatie européenne, Josep Borrell», estime le journaliste Ramon Schack dans un article du Berliner Zeitung. Selon lui, «bientôt, près de la moitié de la population mondiale, y compris certaines des économies à la croissance la plus rapide, se retrouveront dans cette union véritablement mondiale». Josep Borrell, qui considère toujours «l'Europe comme un jardin et le reste du monde comme une jungle», devrait «prendre conscience des limites du pouvoir de l'UE», note le journaliste, estimant que «l'époque où l'Europe pouvait donner des ordres au monde entier» était révolue. ■

## تخص مجال الطاقات التقليدية والمتجددة... خبراء: الجزائر ضمن الصدارة الدولية في فرص الاستثمار الكبيرة

أجمع مختصون في الشأن الاقتصادي على تصدر الجزائر مشهد البلدان التي تمتلك مجموعة من الفرص الاستثمارية في مجال الطاقات التقليدية والمتجددة لاسيما الغاز بنوعيه الطبيعي وغير التقليدي، مما مكنها من احتلال المرتبة الثالثة عالميا من حيث المخزون الغازي .

وفي هذا الصدد، أكد الخبير الطاقوي خالد بوخليفة، الإثنين، للقناة الإذاعية الأولى، على ضخامة الإمكانيات التي تمتلكها الجزائر في هذا المجال مبرزا في السياق ذاته التحفيزات التي جاء بها قانون المحروقات لسنة 2019 والتي شجعت على جذب الاستثمارات الأجنبية خاصة في الشق المتعلق بالضرائب.

من جانبه، أبرز الخبير الطاقوي أحمد طرطار أن تسريع وتيرة الاستكشافات عزز مكانة الجزائر في أسواق الغاز لاسيما أن هذه المادة تلقى طلبا كبيرا لاستخدامها في إنتاج الطاقات المتجددة وهو ما عزز عمليات الاستكشاف والبحث والتحري في الفترة الأخيرة والتي أفضت إلى نحو 36 استكشافا للغاز والبتترول .

واسترسل المتحدث ذاته بالقول “هي مادة أساسية للمجتمعات العالمية وهي أقل إضرارا للبيئة، أضف إلى ذلك أن التوجه الآن هو توجه للطاقات المتجددة والغاز يدخل في عملية تشكيل هذه الطاقات المتجددة .”

هذا ويعمل مجمع سوناطراك على إدراج تكنولوجيات جديدة عصرية في عملية الاستكشاف لتعزيز الإمكانيات الإنتاجية الغازية.

أسعار النفط ترتفع بدعم من الصين

ارتفعت أسعار النفط الخام في التعاملات المبكرة يوم الإثنين، على وقع إعلان الصين عن حزمة حوافز جديدة لتنشيط اقتصادها المتباطئ.

فقد أعلنت وزارة المالية الصينية يوم الأحد، عن تخفيض رسوم الدمغة على معاملات الأسهم إلى النصف. اعتبارا من هذا الإثنين، لتنشيط السوق وتعزيز ثقة المستثمرين.

وصعدت أسعار العقود الآجلة لخام القياس العالمي مزيج برنت تسليم نوفمبر، بنسبة 0.4 بالمئة، إلى 84.28 دولارا للبرميل.

كما ارتفعت أسعار العقود الآجلة للخام الأمريكي غرب تكساس الوسيط تسليم أكتوبر، بنسبة 0.6 بالمئة، إلى 80.30 دولارا للبرميل.

والصين هي ثاني أكبر مستهلك للنفط الخام في العالم بعد الولايات المتحدة، بمتوسط يومي قدره 14 مليون برميل. كما أنها أكبر مستورد للذهب الأسود بمقدار 10 ملايين برميل يوميا.

يأتي هذا في ظل استمرار الخفض الإضافي الطوعي الذي أقرته عدد من دول "أوبك +"، على غرار السعودية وروسيا والجزائر، على إنتاجها من النفط.



## أجندة ثقيلة تنتظر البرلمان في الدورة الثالثة

افتتاح الدورة البرلمانية الثالثة للعهدة التشريعية التاسعة يوم الإثنين 04 سبتمبر 2023



يفتح البرلمان بغرفتيه "المجلس الشعبي الوطني، مجلس الأمة"، الدورة البرلمانية الثالثة للعهدة التشريعية التاسعة يوم الإثنين 04 سبتمبر الداخل، في الوقت الذي تشهد فيه الجزائر تحديات ورهانات وسط التغيرات والتطورات الجديدة التي تشهدها المنطقة، مما يستدعي تكاثف الجهود والتنسيق لمواجهة التحديات.

وتأتي الدورة البرلمانية الثالثة للعهدة الحالية، لمناقشة "حزمة" وأجندة "ثقيلة" من القوانين ومشاريع قوانين على رأسهم قانون المالية، قانون النظام الداخلي للمجلس الشعبي الوطني، قانون العقوبات

الجزائية، وبيان السياسة العامة للحكومة، بالإضافة إلى قانون الصحافة المكتوبة والإلكترونية التي ينتظره مهنيي القطاع لما سيحمله من تطورات وآليات جديدة للدفع بالقطاع نحو الأحسن.

وفي السياق، أوضح النائب بالمجلس الشعبي الوطني، يعقوب الفرطاس، عن الكتلة البرلمانية لحزب جبهة التحرير الوطني، أن الدورة البرلمانية هذه المرة ستكون الأجندة مملوءة عن آخرها لدراسة ومناقشة قوانين مهمة في مجالات عدة كالإعلام (القانون السمعي والبصري، قانون الصحافة المكتوبة والإلكترونية) وكذا في قطاع العدالة (قانون الإجراءات الجزائية، قانون العقوبات).

وأضاف البرلماني ذاته، في تصريح لـ "الإخبارية"، أنه و"بالإضافة إلى مجموعة أخرى من القوانين ستعرض على المجلس في هاته الدورة البرلمانية، إضافة إلى مشروع قانون المالية لسنة 2025، هي تحديات ألفناها منذ دخولنا مبنى زيغوت يوسف وسنعمل إن شاء الله لنكون عند حسن ظن ناخبينا."

وفيما يخص نقل انشغالات المواطنين، شدد النائب ذاته، على أنها "مسؤولية وأمانة تحملناها وسنبقى حلقة الوصل الحقيقية لنقل انشغالات الساكنة بكل أمانة ومصداقية من خلال الأسئلة الشفوية والكتابية، وكذا عقد لقاءات مع الهيئات التنفيذية، وحتى من خلال عرض بيان السياسة العامة للحكومة التي ستكون فيها الفرصة مواتية لنقل انشغالات ومعانات الساكنة"-على حد تعبيره.-

ومن جهته، أكد النائب بالمجلس الشعبي الوطني، كمال بن خروف، عن المجموعة البرلمانية لحركة البناء الوطني، أن افتتاح الدورة البرلمانية الحالية سيكون يوم الاثنين 4 سبتمبر، وأمامها مجموعة كبيرة من القوانين، سواء تلك التي جاءت بها الحكومة كعناوين السنة الماضية ولم تدفع بعد، أو تلك القوانين التي أجلت كقانون الصحافة المكتوبة والقانون العقوبات والنظام الداخلي للمجلس الشعبي الوطني.

وأوضح بن خروف، في تصريح لـ "الإخبارية"، أن هذه القوانين تأتي في ظل تحديات بالجانب الاقتصادي والسياسي والجيواستراتيجي للدولة بعد الازمة التي عصفت بالنجير أو تلك التحديات التي تحيط بالمحيط الجزائري وتؤثر فيه بشكل أو الاخر التحديات الاقتصادية.

وأضاف بن خروف، في هذا السياق، أن القوانين التي سيتناقش بالبرلمان يجب تكييفها وفق منظومة اقتصادية أكثر نجاعة وفعالية في مجال الاستثمار والمناخ المهيأ للاستثمار والمرتبطة بالجانب الإداري والقضاء على البيروقراطية ومحاربة أنواعه الفساد، من خلال الرقمنة والبحث عن المجالات المتعلقة للاقتصاد بشكل كبير، ولا يمكن أن يكون ذلك إلا في سياق القواعد القانونية التي تطرح بالمجلس للمناقشة والتصويت عليه ليصبح قاعدة يتعامل معها المتعاملون الاقتصاديون.

وشدد البرلماني ذاته، على أن التحديات الراهنة تجبر النواب لطرح رؤيا أكثر الانفتاح وانسجاما مع الظروف الدولية والانسجام مع تطلعات الجزائر لدخول منظمات الدولية الفاعلية، وهذا يدفع لأحداث وتيرة فعالية في نصوص القانونية وتسيير فعاليتها في الميدان.

وأضاف البرلماني ذاته، أن النواب مهمتهم الأولى التشريع والرقابة على عمل الحكومة من خلال تثمين كل الوسائل والآليات الدافعة لتحريك الرقابة للوصول الى نتاج افضل، والانسجام مع طموحات الشعب

ولتكون مؤسسات الدولة متكاملة وعامل قوة استقرار، بالإضافة الى نشاط الدبلوماسية البرلمانية من خلال التكامل والرقابة والانسجام، ورفع انشغالات المواطنين عبر مختلف ولايات الجمهورية.

## الدورة البرلمانية الجديدة تنطلق يوم 4 سبتمبر

# ملفات ثقيلة في انتظار النواب

يُنْتَظَر أن يفتتح البرلمان بغرفتيه دورته العادية الثالثة لسنة 2023-2024 يوم الرابع من سبتمبر حسب ما تحدده المادة 138 من الدستور وكذا المادة 5 من القانون العضوي رقم 16-12 اللذين يحددان تنظيم المجلس الشعبي الوطني ومجلس الأمة وهو في ثاني يوم عمل من شهر سبتمبر المقبل. • ق. س

البرلمانية الجديدة سيكون الأسبوع المقبل يوم 4 سبتمبر بالاتفاق بين غرفتي البرلمان والحكومة. وأوضح بريش في تصريح للموقع نفسه، أنه سيتم تحديد جدول الاعمال على مستوى المجلس الشعبي الوطني مباشرة بعد الافتتاح الرسمي، مضيفاً: «سننطلق مباشرة في مناقشة ودراسة القانون الداخلي للمجلس الشعبي الوطني». وأشار رئيس كتلة البناء إلى أن جدول مشاريع القوانين الأخرى سيخضع إلى الرزنامة التي يتم الاتفاق عليها بين المجلس الشعبي الوطني والحكومة.

ويرى بريش أنه من الممكن أن يتم إحالة قانون مالية تصحيحي على المجلس الشعبي الوطني للمناقشة والمصادقة، بالإضافة إلى بيان السياسة العامة ومشاريع القوانين المرحلة من الدورة السابقة وعلى رأسها مشروع قانون الإجراءات الجزائية وقانون العقوبات.

ويعتبر بريش أن الدورة البرلمانية الجديدة ستكون أكثر فعالية في الأداء بالنسبة لعمل المجلس ولكل النواب، قائلاً: «هذا نظراً للخبرة المكتسبة من طرف النواب في ممارسة دورهم في التشريع والمراقبة والمساءلة».



بتدارك بعض الأخطاء، وأيضاً أن تأخذ القوانين كامل وقتها في التمحيص والمناقشة وإقترحنا أن تكون فترة مناقشة القوانين خالية من الخرجات الاستعلامية أو الخرجات البرلمانية». من جانبه، أكد رئيس المجموعة البرلمانية لحركة البناء الوطني، عبد القادر بريش، أن افتتاح الدورة

وتدارك بعض النقائص التي شهدتها الدورة الثانية. وأضاف: «قبل نهاية الدورة البرلمانية الماضية عقدنا لقاء تقييمي مع رئيس المجلس الشعبي الوطني وخرجنا بتوصيات عديدة وتحديثاً عن النقائص التي حالت دون قيامنا بمهامنا الدستورية». وتابع: «رئيس المجلس تعهد

ومناقشة القوانين، مضيفاً: «ستقدم لنا الحكومة أيضاً بيان السياسة العامة لها لمناقشته والتصويت عليه». وأشار المتحدث ذاته إلى أن انطلاق الدورة البرلمانية الجديدة سيكون يوم 4 سبتمبر المقبل، معتبراً أن الدورة الجديدة ستختلف عن الماضية من أجل

أعاد تقرير نشره موقع «سبق برس» أن نواب المجلس الشعبي الوطني وأعضاء مجلس الأمة تنتظرهم العديد من مشاريع القوانين والملفات الهامة والثقيلة من أجل إثرائها ومناقشتها مع بداية الدورة البرلمانية العادية الثالثة.

ومن بين أهم المشاريع التي تنتظر ممثلي الشعب هي مشروع قانون الصحافة الإلكترونية والمكتوبة، مشروع قانون العقوبات الجزائية، وكذلك القانون الداخلي للمجلس الشعبي الوطني.

وفي هذا الصدد، قال رئيس المجموعة البرلمانية للتجمع الوطني الديمقراطي، أحمد طويل، إن السنة البرلمانية الجديدة ستكون مختلفة عن سابقتها، مشيراً إلى أنه سيتم مناقشة العديد من القوانين التي بقيت عالقة في الدورة البرلمانية السابقة على غرار قانون العقوبات، قانون الإجراءات الجزائية، قانون الصحافة الإلكترونية والمكتوبة والقانون الداخلي للغرفة البرلمانية السفلى.

وأكد طويل في تصريح لموقع «سبق برس»، أن الدورة البرلمانية المقبلة ستشهد بداية قوية في دراسة



وزارة المالية  
MINISTRY OF FINANCE

Bonne lecture

💡 Avez-vous des questions?  
Contactez nous sur :

✉ [dc@mf.gov.dz](mailto:dc@mf.gov.dz)

☎ Poste: 2784

[www.mf.gov.dz](http://www.mf.gov.dz)



@MFinance\_dz



@MFinancesdz



وزارة المالية الجزائرية MFINANCES CHANNEL



Copyright © MINISTÈRE DES FINANCES  
Immeuble Ahmed Francis, Cité Malki, Benaknoun - Alger